

QUID DE LA « DÉFENSE ATLANTIQUE » MENACÉE?

Annie Lacroix-Riz, 22 mai 2026

Depuis plusieurs mois, un chœur déchirant de dirigeants « européens » (Royaume-Uni inclus) déplore l'atteinte irréversible portée à la défense « européenne » par un Président américain grossier menaçant de ruiner les excellentes relations européennes-américaines et de les exposer à l'agression des Russes, après près de 80 ans d'alliance de défense fidèle et sûre. Le succès de cette campagne repose sur l'ignorance dans laquelle ont été tenues les populations sur la réalité de cette « Alliance » : à l'exception, partielle, du deuxième mandat présidentiel de De Gaulle, où celui-ci donna le retrait de la France de l'organisation militaire du Pacte atlantique. En fait, il a ainsi contesté aux États-Unis l'unique substance du dit Pacte : leurs bases aéronavales. Cette décision importante, mais incomplète -- de Gaulle ne dénonça pas le Pacte atlantique --, fut mise en cause dans les présidences suivantes, et Nicolas Sarkozy lui porta un coup fatal, l'effort étant poursuivi par ses successeurs¹. Nucléaire en moins, nous explique-t-on. Voire...

LA « STRATÉGIE PÉRIPHÉRIQUE » DES ÉTATS-UNIS

Le « Pacte » signé le 4 avril 1949 consacrait le triomphe de la « stratégie périphérique » mise en œuvre par les États-Unis depuis la Première Guerre mondiale. Elle consistait à obtenir la maîtrise totale du continent européen, sans participation à l'essentiel des combats (tâche structurellement impossible à l'armée d'un pays qui n'avait *jamais* été soumis à attaque extérieure). Elle serait remplacée par une participation financière à « l'effort de guerre », via les crédits d'armements octroyés à un groupe de belligérants (qui passeraient l'après-guerre à les rembourser, soumis aux pressions y afférentes) pour vaincre l'autre groupe et lui imposer, via la défaite, un nouveau « compromis », plus favorable aux États-Unis. Dans les deux premières guerres mondiales, ce fut l'Allemagne, partenaire d'affaires majeur, mais rival trop gourmand. Les États-Unis rognèrent ses prétentions par soldats européens interposés avant de la « reconstruire » avec un flot de crédits américains -- largement et notoirement voués à son réarmement de « revanche ». Cette stratégie supposait l'absence militaire jusqu'à fixation définitive de l'issue du conflit, printemps-été 1918, été 1944, puis intervention militaire finale, avant fixation définitive des gains de l'« Allié » vainqueur financier, et total, des deux conflits.

Est explicite le bilan officiel des pertes des deux guerres mondiales, très faibles pour les États-Unis : Première Guerre mondiale, 117 000 dont 53 000 « morts au combat », surtout en France ; Deuxième Guerre mondiale : moins de 300 000 morts sur les fronts asiatique et européen, là encore, surtout en France (et Belgique). Dans les deux guerres, pertes civiles nulles. Les deux pays les plus touchés dans la Première, la Russie (1914-1917), plus d'1,8 million de morts militaires, 1,5 million de morts civils (record battu pour les deux catégories), environ 7 millions supplémentaires pour la guerre non déclarée de l'« Occident », dont le Japon, 1918-1920 ; la France, 1914-novembre 1918, respectivement 1,4 million et 300 000. 1941-1945, l'URSS, selon l'historien militaire américain David Glantz, 35 millions de morts, dont 20 millions de civils². Ces chiffres dispensent de débats sur l'identité des vainqueurs militaires.

¹https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9int%C3%A9gration_de_la_France_dans_le_commandement_int%C3%A9gr%C3%A9_de_l%27OTAN, « source » souvent contestable, fournit ici des citations utiles.

²*La Guerre germano-soviétique 1941-1945, mythes et réalités*, Paris, Delga, 2022

ET SES PÉRILS MORTELS POUR LES « ALLIÉS »

La « stratégie périphérique », fondée, depuis la Deuxième Guerre mondiale, sur une supériorité aérienne écrasante, via les « bombardements stratégiques », fut au cœur des préparatifs de la suivante, dès 1942-1943. Il s'agissait d'arracher la maîtrise militaire du monde, contre l'ennemi, l'URSS, objectif présenté (évidemment sans désignation) par le général Henry Arnold, chef d'état-major de l'Air, en novembre 1943 : il est exclu de « tolérer des restrictions à notre capacité à faire stationner et opérer l'aviation militaire dans et au-dessus de certains territoires sous souveraineté étrangère »; la prochaine guerre aura « pour épine dorsale les bombardiers stratégiques américains »; « une armée internationale, instrument de la politique américaine », sera chargée des tâches subalternes – *terrestres* – ce qui « internationalisera et légitimera la puissance américaine ». La prochaine grande guerre se mènerait, du côté américain, plus radicalement que la précédente, pas contre l'Allemagne, mais contre le rival soviétique (22,4 millions de km² depuis 1940-1941 puis 1945, et des ressources naturelles si tentantes).

Chaque « allié » des États-Unis leur fournirait donc des bases aériennes et navales d'attaque, comme celles qu'avaient dû leur lâcher les Anglais, de l'été 1940 à 1941, pression aux « crédits » aidant (de Terre-Neuve, Caraïbes, 1940, Groenland, Islande, 1941, etc.). L'ouvrage incontournable de Michael Sherry sur ces plans doit être traduit³. La moisson, gigantesque, de la Deuxième Guerre mondiale (« Empire » français inclus, depuis l'invasion de l'Afrique du Nord de novembre 1942), grossit encore après mai 1945. La liste, confirmée ou allongée après la guerre par tous les cédants, dont la France, fut codifiée quand Washington imposa à ses « alliés » son Pacte, conclut pour 50 ans, et renouvelable (il l'a été en 1999). Ces dirigeants de pays essorillés par les règles américaines de Bretton Woods sur le règne sans partage du dollar étaient d'autant plus dociles que l'emprunteur et « protecteur » les protégeait de leur peuple radicalisé par la Crise puis la guerre : 1947-1948 le démontra en France (mai 1947) puis en Italie (mai 1947 et avril 1948). Aucun risque de changement intérieur ne résisterait à la « protection » américaine. Le Pacte atlantique était surtout « une Sainte-Alliance », comme l'écrivit, en mars 1948 (un an avant la signature), le secrétaire général du Quai d'Orsay, Jean Chauvel. Il le demeure.

Sur le plan militaire, c'est autre chose. Contrairement à la légende, les signataires n'avaient pas « peur » des intentions belliqueuses de l'URSS : mise à genoux par la guerre, ruinée, privée de « réparations » (comme les vainqueurs de la Première Guerre mondiale, dont elle-même), elle ne les avait jamais menacés du moindre conflit et ne risquait pas d'y prendre goût⁴. Chacun savait, en haut lieu, que cet après-guerre reproduirait à tous égards les précédents, guerre suivante comprise. Le combat contre l'URSS impliquait prompt réarmement de l'Allemagne, entamé dès mars 1945 : sur les 27 divisions de la Wehrmacht encore à l'Ouest, 26 s'affairaient à évacuer par les ports du Nord troupes et matériel vers les « bons » ennemis ; les « 170 divisions sur le front de l'Est » combattirent jusqu'au 9 mai inclus (libération de Prague), révélation de 1969 de Gabriel Kolko (non traduit⁵). Pourquoi donc les « Alliés » occidentaux conservèrent-ils ces excellents combattants ?

C'était clair avant la constitution de la RFA confiée au vieux pangermaniste Adenauer entouré de pairs ex-nazis. On ne parlait plus, dès 1948, que du réarmement imminent : comment se passer du « potentiel militaire que représentent en Allemagne de nombreuses

³ *Preparing for the next war, American Plans for postwar defense, 1941-1945*, New Haven, Yale University Press, 1977.

⁴ Lacroix-Riz, « L'entrée de la Scandinavie dans le Pacte atlantique (1943-1949) : une indispensable « révision déchirante » », *guerres mondiales et conflits contemporains*, cinq articles (au lieu de deux contigus), édités de 1988 à 1994 par Jean-Claude Allain (liste, <https://historiographie.info/cv0420252025.pdf>).

⁵ *The Politics of War. The World and the United States Foreign Policy, 1943-1945*, New York, Random House, 1969.

générations bien aguerries » contre les « armées russes », écrivit l'ambassadeur de France à Washington, Henri Bonnet, en mars 1949. Le « potentiel » fut dirigé par les chefs de la Wehrmacht nazifiée jusqu'à l'os, qui formèrent l'armature « européenne » de ses exécutants de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, fondée en 1950). Tout fut mis en place quand Washington eut arraché, via la capitulation française, sous Mendès France puis Edgar Faure, le principe officiel du « réarmement allemand » (octobre 1954-mai 1955). Y compris les crédits en dollars « liés » aux achats gigantesques d'armements américains « intégrés », de complète actualité « européenne ».

Au débat de ratification américain de mai 1949, Clarence Cannon, président démocrate de la commission des crédits de la Chambre des Représentants, avait brutalement décrit les périls de l'adhésion, réduisant à néant le fameux « article 5 » du Pacte, celui aujourd'hui brandi sans répit, de « défense », États-Unis en tête, de tout « allié » attaqué : « concertation » des alliés à ce sujet ne vaudrait pas « engagement » américain contre « l'agresseur ». Quand Washington attaquerait « l'ennemi », les Européens devraient juste fournir ce que les adversaires du Pacte atlantique qualifiaient de « chair à canon » et laisser à disposition des États-Unis leurs bases permanentes.

Cannon leur assignait deux missions : 1° « apporter leur contribution en envoyant les jeunes gens nécessaires pour occuper le territoire ennemi après que nous l'aurons démoralisé et anéanti par nos attaques aériennes », sans préjudice, pour les nations maritimes, de leur contribution navale ; 2° offrir à l'Amérique la libre disposition, « sur leur territoire, des bases aériennes pour des bombardements stratégiques. Grâce au Pacte de l'Atlantique, nous aurons des Alliés qui ont des troupes et des navires et qui devraient aussi avoir l'occasion de remplir leurs obligations de puissances contractantes. » La grande presse (*New York Times* et *Washington Post* en tête) tenta aussitôt d'éteindre l'incendie, en qualifiant ces propos d'« intrusion inepte et stupide, d'élucubration, de délire irresponsable », etc. – qu'exploiterait « la presse communiste du monde entier ».

Les bombardements américains sur la France (1942-1944) avaient causé 75 000 morts civils. Le souvenir en restait vif et une (petite) partie des Français, était informée par *L'Humanité* de ce qui attendait la population en cas de conflit (le Quai d'Orsay, inquiet, avait dès 1947 organisé un service spécialisé de réponse aux « mensonges et exagérations » du journal). Même les lecteurs du *Monde* de Beuve-Méry glanèrent des informations, de 1948 à 1951. Le catholique Étienne Gilson, fâché contre la très longue « neutralité américaine » (pro-allemande) de l'avant-guerre et des premières années de la Deuxième, y traita des périls liés à la perte de souveraineté sur les bases américaines. Le tandem serait surpris du ton actuel du *Monde*. Le silence retomba vite, *Humanité* excepté pendant plusieurs décennies.

L'actualité de la chose éclate et s'impose... Le Pacte atlantique consistesurtout, *depuis sa signature*, en bases cédées par les signataires, violant la souveraineté des cédants, point de départ d'agression contre d'autres puissances les exposant à des représailles du pays attaqué. Sans engagement aucun du cessionnaire à « protection ». La guerre contre l'Iran, conduite à partir de bases américaines d'Europe et du Golfe vient de le démontrer.